

L'esprit qui toujours nie tout...

Dans le drame célèbre de Goethe, Méphisto, incarnation du mal absolu, s'adresse ainsi au docteur Faust :

« Je suis l'esprit qui toujours nie, et c'est avec justice : car tout ce qui existe est digne d'être détruit ; il serait donc mieux que rien n'existât ». Or, en écoutant les conseils de Méphisto, l'infortuné docteur Faust va de malheur en malheur, jusqu'à la damnation finale...

Qu'est-ce à dire ? Quel rapport cette référence littéraire classique allemande peut-elle bien avoir à faire dans un hebdo de professionnels du transport ?

Simplement ceci : à l'heure où sous des prétextes trompeurs ou travestis les uns et les autres racontent n'importe quoi sur le contenu d'un texte réformant le travail en lui faisant dire ce qu'il ne dit pas, on en vient à nier la réalité. Au nom de ce déni, l'économie française se délite par l'action destructrice, revendiquée, de quelques minorités.

Les casseurs, professionnels de la chienlit, selon le mot de Gaulle, sont certes visés. Mais pas seulement. Que dire de ces organisations syndicales qui au nom de cette contestation, prennent le risque d'asphyxier des territoires entiers en bloquant les sites pétroliers ou portuaires ? Que dire à ces hommes et femmes qui revendiquent de mettre l'économie à genoux si le projet de loi travail n'est pas immédiatement retiré ? Au nom de quoi ?

En contestant la mesure qu'un accord d'entreprise pourra fixer un taux de majoration des heures supplémentaires à 10 %, au lieu des 25 % et 50 %, FO et CGT laissent croire que demain cette mesure s'appliquera quasiment d'un claquement de doigt de la part du patron employeur. C'est travestir la vérité !

Les organisations syndicales omettent simplement de rappeler que cette possibilité de fixer un taux au minimum de 10 % de rémunération des heures supplémentaires, existe depuis 2008 dans l'article L.3121-22 du Code du travail... La loi EL KHOMRI ne fait que compléter cette loi sur la durée du travail. Il n'y a rien de nouveau.

Rétablir la vérité, c'est dire aussi que depuis 2008, depuis huit ans donc, aucun accord d'entreprise du transport routier n'a permis une rémunération des heures supplémentaires à hauteur de 10 %. En niant la réalité non seulement du droit et de la réalité de la branche, la mobilisation de FO et de CGT transport contre ce dispositif de la loi procède d'une forme de manipulations des salariés.

Fort de leurs certitudes, les leaders syndicaux expliquent néanmoins, sur un ton populiste, que demain les patrons, en appliquant les 10 %, réduiront la rémunération de leurs salariés conducteurs de près de 1 500 € par an... Je suis l'esprit qui toujours nie !

Pour l'heure qui perd du revenu ? Quelle TPE ou PME peut résister quand le jusqu'au boutisme infondé de certains leur fait perdre entre 600 € et 700 € par jour et par camion ?

Sans doute certains objecteront fort à propos que l'utilisation de cette méthode de blocage fut aussi celle de manifestations de patrons transporteurs. Les plus anciens se souviennent des blocages de la fin des années 90.

C'était il y a 16 ans... Il est parfois des causes qui peuvent conduire à ce type d'actions à l'instar d'un acte de légitime défense. Jamais quand le fondement ou la cause repose sur un mensonge voire un fantasme comme c'est le cas pour la loi travail !

C'est toute la différence entre mesurer un risque réel pour l'avenir d'une profession à la suite d'une réforme ou agiter des peurs dans le seul but d'apporter son concours à une autre cause plus lointaine et détachée de l'intérêt général.

La loi El Khomri sera discutée au Sénat à partir du 13 juin prochain puis reviendra à l'Assemblée nationale début juillet pour une ultime passe d'armes sur ce texte dans laquelle le gouvernement jouera certainement sa survie. Probablement la crise politique s'ajoutera-t-elle aux désordres sociaux par l'adoption d'une motion de censure issue d'une partie de la gauche et votée par l'opposition de droite.

Comme si la solution était dans le renversement d'un gouvernement ! Car demain, au titre de l'alternance, ceux-là même qui auront mêlés leurs voix contre la réforme du travail en France devront par nécessité économique entamer une nouvelle réforme du droit du travail.

Sauf à être de nouveaux Méphisto... Mais alors ce sera la damnation finale !